

## Stratégie et gestion de l'espace au Paléolithique : l'exemple de la *Grotte-abri du Tiène des Maulins*

Marc GROENEN

### Résumé

Les chasseurs aurignaciens qui ont occupé le grand porche du *Tiène des Maulins* ont organisé leur espace en fonction des activités à effectuer. On note, en effet, dans l'état actuel des fouilles, une aire de boucherie, une aire de débitage, une aire d'extraction des dents des animaux chassés et une réserve d'ustensiles parmi lesquels une cuiller. Par ailleurs, le site s'inscrit idéalement dans le paysage pour les activités cynégétiques.

*Mots-clefs* : Aurignacien, organisation de l'espace, stratégie, chasse, atelier de débitage, cache.

Située sur la commune de Rochefort, dans le village d'Éprave (Province de Namur), la *Grotte-abri du Tiène des Maulins*, dans laquelle se déroulent nos fouilles, n'est que le réseau moyen d'une structure à trois niveaux, dont le réseau inférieur, encore actif, est en relation directe avec la Lomme toute proche. Cette grotte comprend actuellement une petite salle d'environ 35 m<sup>2</sup>, de laquelle partent deux couloirs (fig. 1). Le premier, à droite de l'entrée actuelle, n'a guère plus d'une cinquantaine de centimètres de haut. Il mène à une diaclase d'une dizaine de mètres. Celle-ci plonge au cœur du petit massif calcaire du Givetien B dans lequel est creusé le réseau, et se prolonge vers une ouverture actuellement entièrement colmatée de sédiments argilo-limoneux. Le second couloir, à gauche de l'entrée actuelle, était également comblé de sédiments limoneux. La présence d'une couche d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, formée de plaques et de blocs calcaires dans cette séquence limoneuse, montre que le plafond s'est effondré. Cet accident s'est produit à une époque qui ne peut pas être précisée pour l'instant, mais qui est indubitablement postérieure aux occupations préhistoriques.

Comme nous l'avons montré (Groenen & Marée, 2000; Groenen, 2002; Groenen et al., 2002), la grotte a été occupée à diverses reprises. La dernière occupation remonte très probablement au Néolithique final. La salle a alors servi comme espace sépulcral pour abriter les corps de plus de cinq individus. L'un d'eux, âgé de moins de 18 ans et peut-être de sexe féminin, présente une térébration crânienne pratiquement circulaire faite après le décès; celle-ci appuie l'attribution chronologique proposée. Bien avant cette période, le réseau avait été occupé par un groupe de chasseurs aurignaciens qui, lors de leur séjour, ont

abandonné de nombreux restes susceptibles de nous informer sur les activités accomplies sur le site et, par le fait même, sur la raison de leur présence à cet endroit. C'est d'eux dont il sera question dans cet article. Enfin, à une période plus ancienne encore, très certainement durant le Moustérien, d'autres occupants ont séjourné dans la grotte. Les fouilles archéologiques de la dernière campagne démontrent qu'ils sont venus à plusieurs reprises.

En fait, au Paléolithique le réseau apparaissait assez différemment d'aujourd'hui. Il se présentait alors comme un long porche percé de plusieurs ouvertures, par où passait la lumière du jour. Ouvert vers le SE, ce porche était protégé par des « piliers » rocheux constituant autant de « structures d'accueil » (Delporte, 1984) et abritait les occupants des intempéries ou des rigueurs climatiques éventuelles. L'abri est éclairé dès le matin et durant une partie de l'après-midi; il n'en allait pas autrement jadis. Protection et clarté constituent évidemment des qualités appréciables : on peut penser que ces critères ont dû intervenir dans le choix de l'emplacement. Le massif karstique du *Tiène des Maulins* se trouve sur la rive droite de la Lomme. Face aux entrées, le terrain en pente douce mène à la rivière distante d'à peine cinquante mètres de la grotte. La rivière est évidemment un point d'appel pour le gibier. Celui-ci était aisément observable depuis le porche. Ce facteur doit également avoir été déterminant dans le choix de ce lieu comme aire de stationnement. Cela ne fait, en tout cas, aucun doute pour les hommes de l'Aurignacien.

La situation de ce site était donc particulièrement favorable, si l'on excepte toutefois l'inconfort causé par des inondations qui devaient être récurrentes. Le lit actuel de la Lomme se trouve 7,20 m plus bas

que notre carroyage. Or, les différents niveaux paléolithiques sont situés entre 1,20 m et 2,30 m par rapport au carroyage. Si bien que les niveaux les plus profonds ne sont qu'à 4,90 m du *talweg*. Il faut rappeler que le réseau moyen de la grotte dans lequel ont lieu les fouilles archéologiques a été pendant longtemps en relation directe avec la rivière par l'intermédiaire du réseau inférieur, toujours actif. Celui-ci est, en effet, relié aux réseaux moyen et supérieur par une cheminée. Les inondations ont amené depuis le fond de la salle les épaisses couches sableuses dans lesquelles gisent le matériel lithique et les restes de faune de la grotte. L'homme s'en est, du reste, protégé en construisant une petite murette de pierre sèche au fond du porche (en O8), que nos fouilles ont mises au jour.

La salle, tout d'abord, concentre plusieurs activités, en particulier au niveau des deux ouvertures. Dans l'état actuel de nos recherches, elle nous apparaît comme la zone focale de l'aire d'occupation. Tout d'abord, face à l'ouverture située en G6-G7 (fig. 1), 85 pièces en silex ont été découvertes lors des fouilles exécutées par B. Marée, entre 1982 et 1985. Dans

l'état actuel de nos travaux, ce chiffre comprend d'ailleurs presque la totalité du matériel lithique découvert jusqu'à présent dans le gisement. Pour être complet, nous ajouterons à ces 85 pièces 2 lames (I11 et J8) et 2 éclats (1 en J8 et 1 en I10), ainsi qu'un instrument en quartz (J8), mis au jour depuis les fouilles antérieures. Sur les 85 pièces en silex trouvées par B. Marée, 47 proviennent de H7 (55,29 %), 22 de I7 (25,88 %) et 2 de J7 (2,35 %). Un seul éclat a été découvert à l'extérieur du porche, devant l'entrée (en F7), mais il faut l'exclure de notre décompte puisqu'il n'était pas en place. Les pièces restantes ont été trouvées dans les « carrés 6 » : 8 se trouvaient en H6 (9,41 %), 4 en I6 (4,70 %) et 1 en J6 (1,76 %). Il apparaît donc que 69 produits de débitage proviennent des seuls carrés H7 et I7, soit 81,17 % des pièces. Si l'on ajoute à cela les 6 pièces trouvées en H6, on arrive à un total de 77, soit 90,58 % du nombre total de pièces mises au jour dans cette partie du réseau. Nous avons donc à cet endroit (dans et autour de H7), immédiatement après l'entrée, et donc bien éclairé par la lumière du jour, un petit atelier de débitage destiné à la production d'instruments en silex.

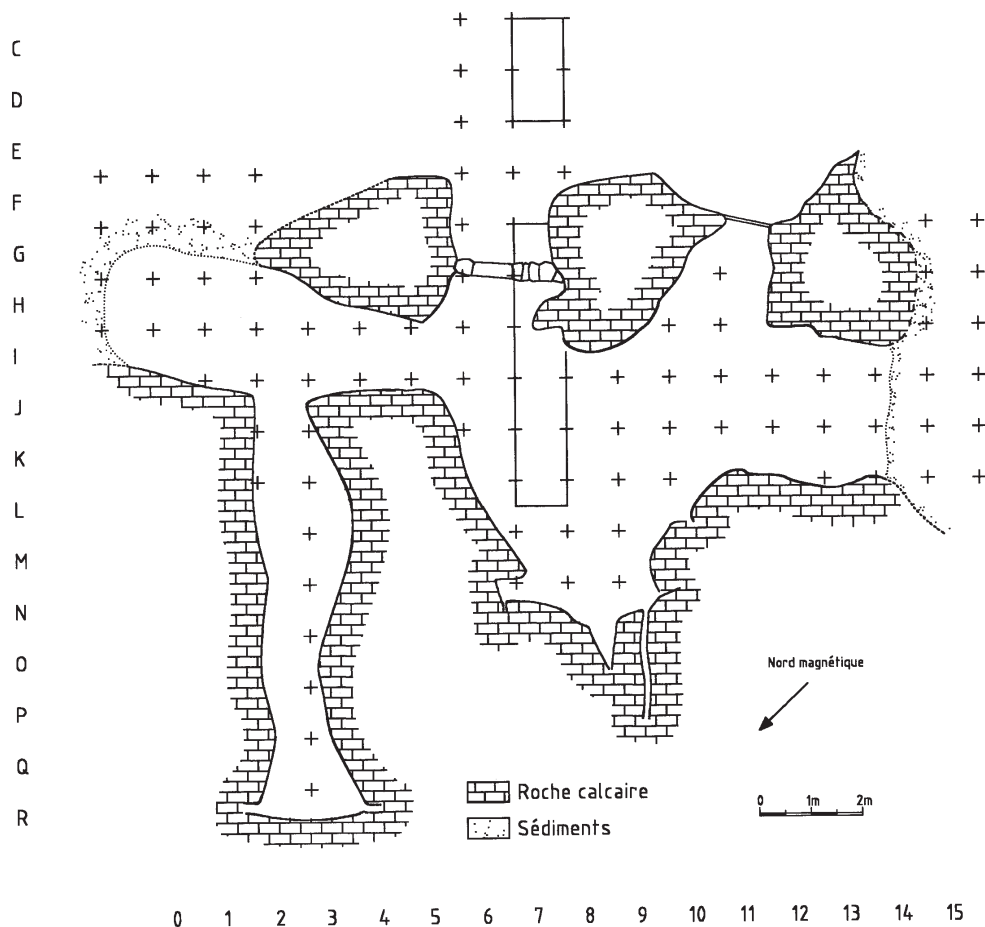


Fig. 1 — Plan de la Grotte-abri du Tiène des Maulins (dessin : P. Szapu).

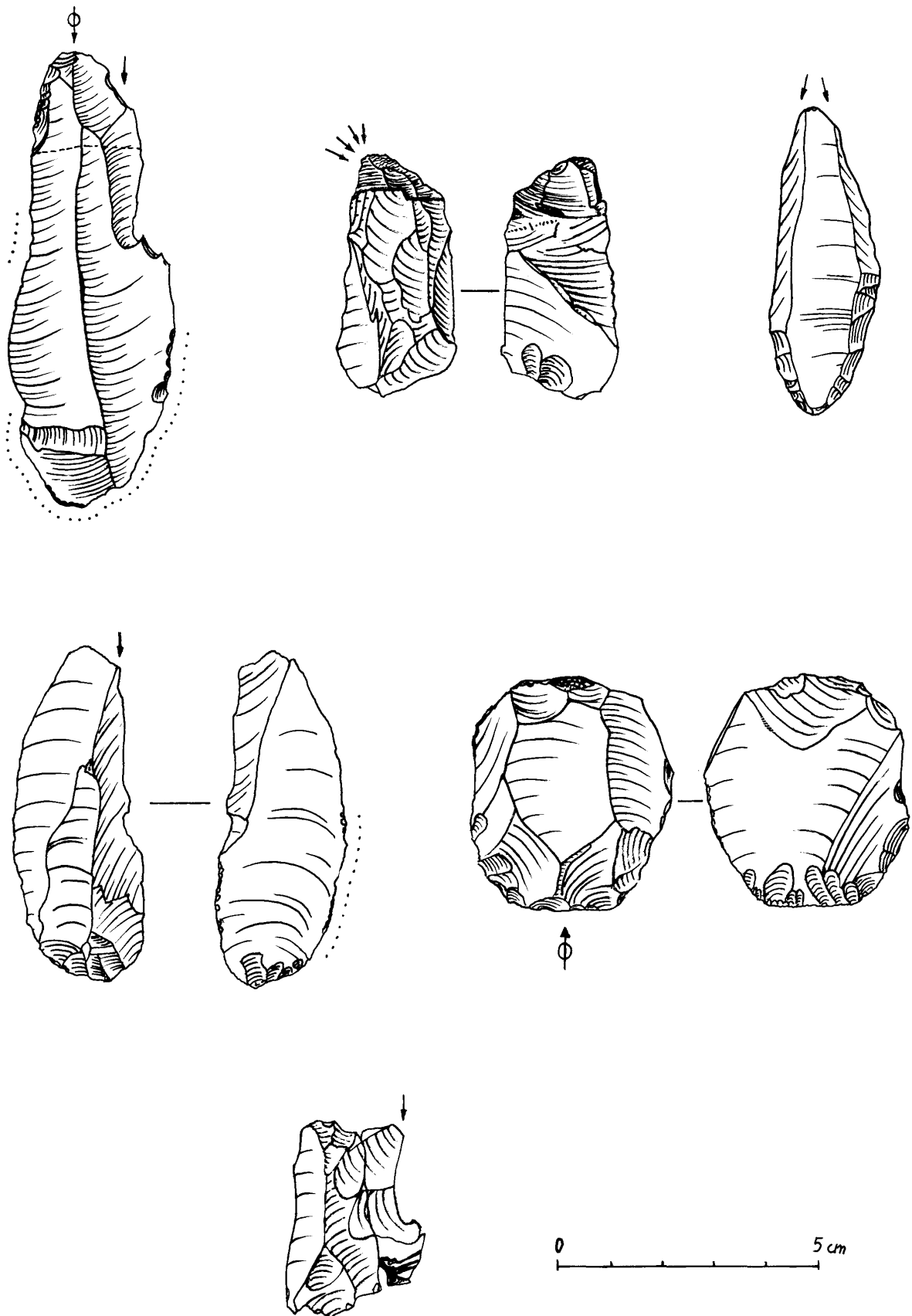
Le matériel lithique du *Tiène des Maulins*, peu abondant, est réalisé dans deux types de silex<sup>1</sup> différents, à quoi il faut encore ajouter un *chopping tool* sur galet de quartz et un instrument en chert, sur lequel nous reviendrons. Le premier type de silex, avec une patine blanche irrégulière, est blond, translucide avec des inclusions. Les produits de débitage sont peu nombreux et de petite dimension. Le second présente une patine blanchâtre avec des taches gris bleu, mais il est de couleur noire, avec un grain fin et une texture très homogène; c'est, et de loin, la matière dominante. Ces matières premières sont évidemment allochtones; le silex blond translucide pourrait provenir de la région liégeoise, le silex noir provient plus que vraisemblablement d'Obourg, dans le Hainaut. Il est bien connu que les sites aurignaciens, et en particulier ceux du sillon Sambre-et-Meuse, ont généralement fourni une industrie lithique faite au départ de diverses matières premières. J. Féblot-Augustins (1997, inventaires 47 et 48, fig. 102-103) et plus récemment R. Miller (2001) ont souligné, après d'autres, les relations liant les gisements de cette époque et les gîtes de matières premières du Hainaut, confirmant ainsi une idée émise jadis par J. de Heinzelin (In : Cahen & Haesaerts, 1984) sur les voies de cheminement paléolithiques : « à partir du Hainaut vers le nord-est, le sillon Sambre-et-Meuse est un couloir de circulation idéalement situé dont dépendent les sites de Hesbaye et du Condroz ». Rien d'exceptionnel donc pour la situation qui nous occupe : les quelque 90 km à vol d'oiseau qui séparent le *Tiène des Maulins* des gîtes d'Obourg étaient aisément franchissables et l'ont d'ailleurs été à toutes les périodes du Paléolithique supérieur. Cette situation particulière repose la question de savoir si les membres du groupe se procuraient la matière première en se rendant eux-mêmes sur les gîtes ou si, au contraire, ils pouvaient l'acquérir par voie d'échange lors de rencontres avec d'autres groupes. Cette seconde hypothèse doit très probablement être retenue lorsque les matières premières du gisement proviennent de régions très variées.

Le matériel du *Tiène des Maulins*, quant à lui, est relativement pauvre. Il comprend actuellement approximativement 90 pièces, dont 1 percuteur réalisé dans 1 gros éclat cortical allongé (sur la face ventrale duquel on a tiré une petite lame), 1 nucléus à éclat, 8 instruments typologiquement déterminables, 7 lames ou fragments de lames, 2 fragments de lame à crête (1 à

un versant, 1 à deux versants), 2 fragments de lamelle, des déchets de débitage, ainsi que des chutes et recoups de burins (Groenen, 2000) (fig. 2). Les déchets de débitage, parmi lesquels se trouvent des esquilles de moins d'un centimètre, sont presque tous non corticaux. La matière première a donc été apportée dans le site sous la forme de nucléus préparé(s) ou, à tout le moins, de rognon(s) décortiqué(s). Ce ou ces blocs ont été taillés, dans ce secteur du porche, en vue de produire des lames et des outils. Les produits de débitage laminaire sont obtenus au départ de nucléus unipolaires. Les lames non retouchées sont minces et relativement petites. Leurs dimensions moyennes sont de 50,8 mm de longueur, 22,6 mm de largeur et 4,5 mm d'épaisseur. Elles comportent sur les bords des ébréchures qui attestent leur utilisation. Les outils, quant à eux, sont peu nombreux. Si l'on excepte une pièce esquillée, un grattoir-burin et un possible grattoir caréné, tous les autres types appartiennent à la catégorie des burins (d'angle, d'angle sur troncature, dièdre déjeté, semi-plan). Les dimensions moyennes des outils sont de 52,8 mm de longueur, 24,4 mm de largeur et 10 mm d'épaisseur. Comme c'est le cas pour les lames, les outils ont servi. Le matériel lithique découvert comprend d'ailleurs des chutes et des recoups de burin, comme nous l'avons vu. C'est dire que l'on a exploité au mieux la matière première pour effectuer des travaux exécutés à l'endroit même où les instruments ont été taillés. S'il est, en effet, un impératif auquel le tailleur a répondu, c'est bien celui de la parcimonie. Certaines lames sont cassées, les bords des lames comportent des ébréchures et les instruments présentent des traces d'utilisation et de réaffûtage.

À hauteur de l'atelier de débitage, mais en direction de la seconde entrée de la salle (carrés I8 à I10 et J8), ont été trouvées des dents appartenant à divers animaux. Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement des molaires de rhinocéros et des molaires de chevaux. Ces dents ne sont pas engagées dans le maxillaire, contrairement à certaines dents provenant d'une autre partie du réseau, qui étaient encore en place dans des fragments plus ou moins importants de mandibule ou de maxillaire supérieur. Il semble bien que les dents mises au jour dans ce secteur du porche aient été systématiquement extraites de leur alvéole osseuse à cet endroit. L'opération a dû se faire en brisant l'os tout autour de la dent, de manière à la « décortiquer » de sa gangue. C'est, en tout cas, ce dont témoigne une molaire de rhinocéros (en I10), encore enchâssée dans sa cloison osseuse. La dent était complète, mais brisée en morceaux. Il est difficile, dans l'état actuel des fouilles, de préciser la raison pour laquelle ces dents étaient extraites, mais il est acquis que des activités particulières en relation avec les dents des animaux chassés ont été effectuées dans

<sup>1</sup>Nous excluons de cette liste 1 lamelle et 1 éclat réalisés dans du silex de Spiennes. Ils ont tous deux été trouvés par B. Marée dans le carré N8 et proviennent plus que probablement de la sépulture collective.



cette aire du site. Les fouilles à venir apporteront peut-être de nouveaux documents susceptibles de fournir une réponse à ce sujet.

Dans la même zone du porche, à proximité de la paroi rocheuse, les fouilles ont dégagé une structure, évoquant une « cache », faite de dalles en calcaire au sein de laquelle se trouvaient des os longs de rhinocéros, une molaire de rhinocéros, une molaire de cheval et une cuiller en os (fig. 3).

quelques centimètres plus bas que le premier<sup>2</sup>. Tous deux sont incomplets et présentent des traces d'aménagement. Celles-ci sont visibles non seulement sous la forme d'enlèvements faits autour de l'os au niveau de la diaphyse, mais aussi par la transformation de l'épiphyse préservée. L'un d'eux (23 cm de long) ne conserve de l'articulation qu'une partie de la poulie, l'autre partie ayant été cassée. Le second (24 cm de long) a été très proprement scié en biais, laissant en

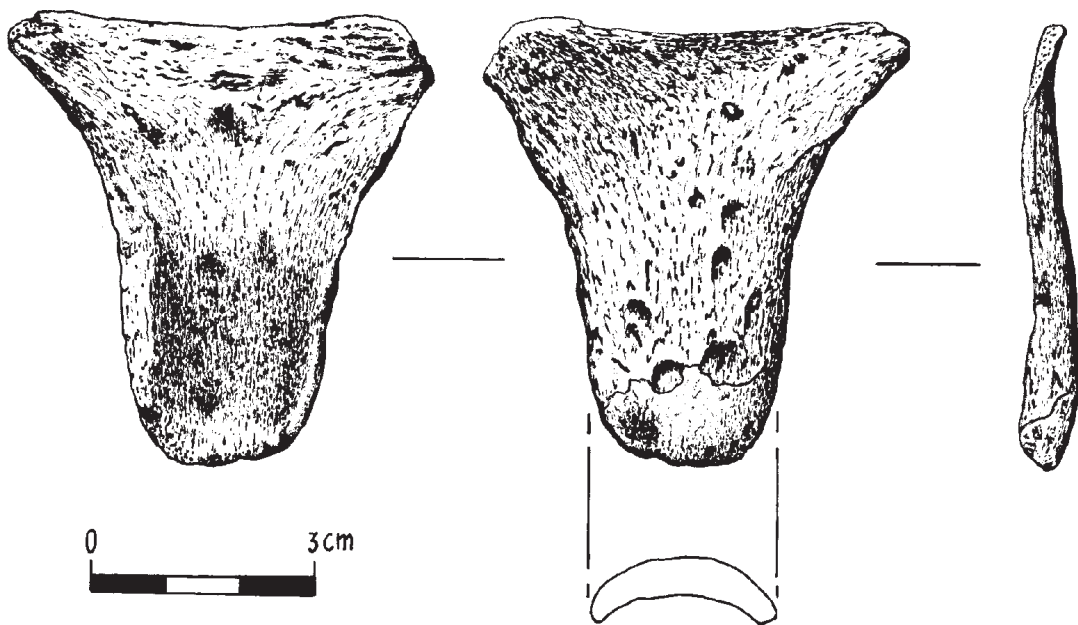


Fig. 3 — Grotte-abri du Tiène des Maulins : cuiller en os (dessin : P. Szapu).

Au-dessus du niveau des dalles gisaient deux poulies articulaires (astragale) - l'une tirée de la patte arrière gauche, l'autre de la droite - appartenant au tarse d'un cheval (H10, Z = -102 cm). Ces deux os étaient pratiquement au même niveau. Ils sont entiers et ne comportent pas de traces d'aménagement. Aucun autre os du pied n'a été découvert à proximité ou aux alentours. Il est donc évident qu'ils ont été intentionnellement apportés à cet endroit, déjà désarticulés. Leur fonction, en revanche, nous échappe : ils ont aussi bien pu servir comme instrument utilitaire que comme point de repère pour situer l'emplacement de la cache. Sous les dalles, deux os longs de rhinocéros gisaient l'un à côté de l'autre, le second

place une partie du plateau articulaire, sans doute pour le transformer en manche d'outil. Sous cet os, et disposé perpendiculairement par rapport à lui, un autre os long de rhinocéros - toujours en place comme le précédent - est actuellement trop peu dégagé pour pouvoir préciser s'il a ou non été aménagé. Il en va de même pour une grande esquille d'os long du même animal (en I10, 17 cm de long), située immédiatement à droite de l'os scié en biais.

Enfin, immédiatement au-dessus de l'os long scié en biais, une cuiller sculptée dans une mince lame osseuse (Z = -136 cm) a été découverte en I10 (Groenen, 2004). Elle est intacte et mesure 61 mm de long et 58 mm de large, avec un cuilleron de 27 mm de large. L'instrument comporte des traces d'usage bien visibles, entre autres à l'avant du cuilleron et sur sa face inférieure. Il a été légèrement creusé pour

Fig. 2 — (ci-contre) Grotte-abri du Tiène des Maulins : exemples d'outils en silex (dessin : P. Szapu). 1. Burin d'angle; 2. Burin dièdre déjeté; 3. Burin dièdre à double troncature; 4. Burin semi-plan; 5. Pièce esquillée; 6. Burin d'angle sur troncature concave. Éch. : 9/10.

<sup>2</sup>Le premier de ces os longs de rhinocéros se trouvait en I9 (Z = -131 cm), le second à cheval sur I9 et I10 (Z = -135 cm).

donner à cet éclat une forme de contenant, et s'articule à un manche de 3,5 mm d'épaisseur, qui se prolonge en s'évasant. Même si elles restent peu fréquentes, les cuillers, palettes et autres spatules sont bien connues au Paléolithique supérieur. Des cuillers, en particulier, ont été trouvées en Moravie (Dolní Vestonice et Pekarna) et dans le Sud-Ouest français (Fontalès, Gourdan et grotte de la Vache). La première remonte au Pavlovien, les autres au Magdalénien (Buisson *et al.*, 1993). L'intérêt de cet exemplaire est évidemment qu'il appartient à l'Aurignacien - relevant donc d'une phase antérieure à ceux du Pavlovien -, mais aussi qu'il enrichit la typologie des cuillers d'une forme originale (par son manche évasé).

Quoi qu'il en soit, ces témoins présentent donc des traces indubitables d'aménagement, et il nous semble légitime d'y voir des instruments dont les hommes du Paléolithique ont dû se servir. Certains, dont la cuiller, comportent en tout cas des traces nettes d'utilisation. Ils ont été déposés avec soin : les os longs sur de petites pierres calcaires, la cuiller posée à plat. Ces objets se trouvaient réunis dans un espace restreint (45 x 30 cm), à proximité de la paroi, et protégés par des dalles de calcaire. On peut donc voir à cet endroit un espace de rangement contenant des instruments que les chasseurs aurignaciens ont laissés sur place au moment où ils ont quitté le porche. Une dernière remarque concerne les dalles calcaires utilisées pour protéger le matériel osseux. Celles-ci présentent une surface lustrée bleuâtre qui contraste très nettement avec la surface matte blanchâtre des blocs et des plaquettes calcaires présents aux alentours dans le même horizon archéologique. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de dalles appartenant à un pavage démonté<sup>3</sup>, mais rien ne vient confirmer pour l'instant cette conclusion<sup>4</sup>.

Si elle se concentre dans la salle, l'occupation aurignacienne ne se limite, à vrai dire, pas à ce seul espace. Elle s'étend également dans les deux couloirs adjacents, occupant ainsi une surface qui se développe sur une quinzaine de mètres de long. Le gisement est donc remarquable par ses dimensions, et il est intéressant de se demander comment l'homme de cette époque a structuré cet espace. Le couloir à droite de

la salle, à l'époque largement ouvert vers la rivière, a livré de nombreuses dents, dont certaines étaient encore engagées dans des fragments de maxillaire, mais aussi des restes osseux de faune quaternaire. Les animaux déterminés comprennent de grands herbivores comme le rhinocéros (*Coelodonta antiquitatis*), le cheval (*Equus sp.*), l'aurochs (*Bos primigenius*), le bison (*Bison priscus*), le mammoth (*Elephas primigenius*), le cerf (*Cervus elaphus*) et le renne (*Rangifer tarandus*), mais aussi des carnassiers parmi lesquels figurent l'ours (*Ursus spelaeus*), la hyène des cavernes (*Hyaena crocuta spelaea*) et la panthère (*Panthera sp.*). Les restes de petits mammifères sont également présents, mais en quantité moindre. On note, par exemple, la présence du lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), du blaireau (*Meles meles*) ou celle du renard (*Vulpes vulpes*). Comme c'est habituellement le cas dans les gisements du Paléolithique supérieur ancien, les chasseurs aurignaciens du *Tiène des Maulins* ont donc orienté leurs chasses vers la prise de gros gibier.

Dans le couloir, à droite de la salle en entrant, les restes osseux qui accompagnent les dents sont systématiquement fragmentaires. Il faut rappeler, à cet égard, l'absence de traces de rongement sur les os : les carnassiers, comme la hyène dont on retrouve les dents dans le gisement, ne sont donc pas la cause de leur présence à cet endroit. L'état actuel de nos analyses montre une différence de traitement des animaux suivant leur taille. Il apparaît, en effet, que les restes des petits mammifères comprennent des os provenant des diverses parties du corps. Les occupants semblent donc avoir apporté l'animal entier dans cette aire. En revanche, les ossements de grands mammifères sont inégalement représentés. Les dents sont particulièrement nombreuses, certaines d'entre elles sont d'ailleurs encore enchâssées dans des fragments de maxillaire. Les crânes ou, au minimum, les maxillaires de ces animaux ont donc été apportés par l'homme dans cette zone de la grotte. Quant au squelette post-crânien, il est essentiellement représenté par les os des membres. Il est frappant de constater l'absence presque totale de vertèbres et de côtes dans le gisement. Les animaux semblent donc bien avoir été dépecés sur l'aire d'abattage, où le squelette axial a dû être abandonné. Les parties charnues ont, au contraire, été amenées afin d'être découpées. Les analyses préliminaires ont, en effet, permis d'observer de très fines stries de découpage sur quelques os de grands mammifères. Ces différents indices suffisent pour nous permettre de considérer ce secteur comme étant une aire de boucherie.

Il faut d'ailleurs rappeler, à cet égard, l'exceptionnelle œuvre d'art découverte dans ce site, figurant une tête d'oiseau (fig. 4). Mis au jour dans les premiers mètres de la diaclase, parmi des vestiges de

<sup>3</sup>Nous avons observé un résultat similaire sur des dalles calcaires de chemins actuels plus ou moins fréquentés (voies d'accès à des grottes ornées, par exemple). Afin de pouvoir effectuer des analyses tracéologiques de ces documents, nous avons numéroté et conservé ces dalles.

<sup>4</sup>Le pavage de galet en place dans la salle du porche appartient à un autre horizon archéologique (Groenen, 2004). Plusieurs dizaines de centimètres le séparent de l'horizon aurignacien à l'avant du porche. Ce pavage n'était donc plus visible au moment où le porche fut occupé par les chasseurs du Paléolithique supérieur.

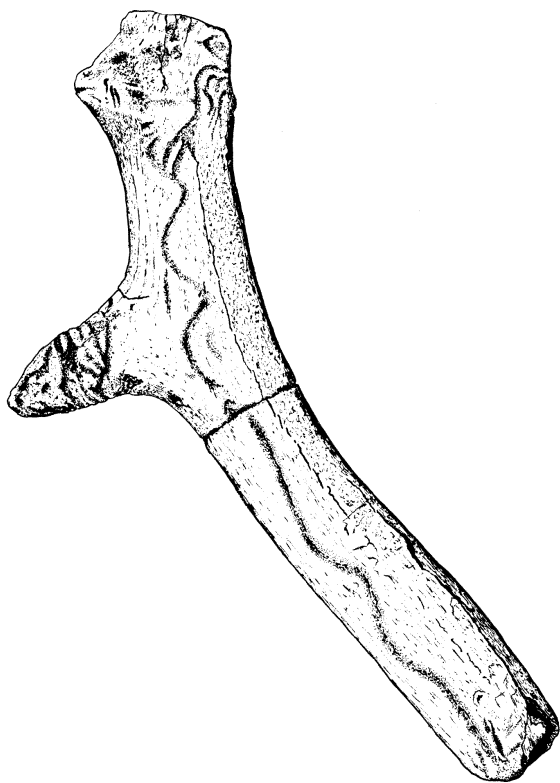


Fig. 4 — Grotte-abri du Tiène des Maulins : manche d'outil en bois de cervidé figurant une tête d'oiseau (dessin : P. Szapu). Longueur : 270 mm; diamètre du fût : 35 mm.

faune quaternaire<sup>5</sup>, ce fragment proximal de bois de cervidé gauche de 26,6 cm de long présente, dans sa partie distale, un aménagement destiné à le transformer en manche d'outil. Le bord a été scié, régularisé et poli, puis la partie interne a été éliminée de façon à aménager une petite cavité au niveau de l'extrémité de ce bois. Cette cavité était destinée à recevoir la partie active de l'outil, peut-être une lame de silex destinée à la découpe de la viande. Une partie du bord de ce manche a dû casser en cours d'utilisation, après quoi l'objet a été abandonné sur place. Enfin, un dernier indice confirme encore les activités de boucherie exécutées à cet endroit de la grotte : la présence, parmi les restes osseux, d'esquilles diaphysaires d'os long de bovidés ou d'équidés. Certaines d'entre elles comportent d'évidentes traces de percussion. Il n'est pas rare qu'au point de l'impact une petite esquille osseuse se soit détachée, laissant à cet endroit une « cicatrice »

<sup>5</sup>Cet objet a été mis au jour en 1979 par Bruno Marée et reconnu comme œuvre d'art par moi-même lors de l'examen du matériel récolté par lui. L'endroit dont provient ce document n'est malheureusement pas connu avec précision. Toutefois, sur la base des indications récoltées dans le journal de fouille tenu par B. Marée, il apparaît qu'il a été découvert entre les carrés J2 et N2.

sur la surface externe de l'os. Les arêtes au niveau des fractures sont nettes et anguleuses : ces pièces sont en place et elles sont évidemment le résultat d'actions anthropiques.

Les fouilles du *Tiène des Maulins* ne sont pas terminées, les découvertes non plus. Les travaux entamés dans le couloir placé à gauche de la salle - à l'opposé de l'aire de boucherie - démontrent, par exemple, que l'occupation paléolithique s'est étendue jusque dans cette partie du réseau, grâce à la mise au jour de plusieurs dents isolées d'hyène des cavernes et d'une longue esquille diaphysaire fossile comportant sur l'un de ses bords des ébréchures attestant son utilisation. Pourtant, et même s'il nous manque encore de nombreuses données pour comprendre l'organisation générale de ce site (structures de combustion, aire de repos...), nous pouvons déjà nous faire une idée relativement précise de l'organisation de l'espace domestique des chasseurs aurignaciens qui ont occupé cet abri. Largement ouvert vers la Lomme, une partie de l'abri a servi comme aire de boucherie. Les têtes et parties charnues d'animaux dépecés sur l'aire d'abattage y ont été amenées. La viande a été découpée et les os longs brisés en vue d'en extraire la moelle. Les outils en silex, importés du Hainaut et peut-être de la région liégeoise, ont été taillés et réaffûtés devant l'une des entrées de la salle voisine, face à la lumière du jour. À environ trois mètres de là, face à la seconde entrée de la salle, ces mêmes hommes ont extrait les dents de certains des animaux abattus, en vue d'un usage que nous ne pouvons pas encore préciser. Enfin, lorsqu'ils ont quitté l'abri, ils y ont laissé du matériel soigneusement rangé dans un « coffre » de dalles calcaires, le long de la paroi, derrière l'une des entrées de la salle.

Si nous ne pouvons pas encore déterminer la période à laquelle ces hommes ont occupé le site, nous savons, en revanche, qu'ils sont venus pour chasser, et en particulier pour chasser le gros gibier. Or, le *Tiène des Maulins* est stratégiquement bien placé pour ce faire (fig. 5). Tout d'abord, nous l'avons vu, la grotte-abri se trouve non loin de la rivière; les différentes entrées du porche devaient donner à ses occupants un point de vue assez large sur le vallon. Surtout, la conformation générale du paysage devait faciliter la capture des animaux. Entre Jemelle et Han-sur-Lesse, la Lomme présente une direction générale qui va du Nord-Est au Sud-Ouest. Or, la plaine qu'elle traverse est bordée de plateaux ou de « buttes » dont les flancs peuvent être abrupts. Sur la rive gauche de la rivière, la plaine est limitée par un plateau sur lequel se trouve aujourd'hui le bois de Noulaity et le Rond-Tiène; sur sa rive droite, elle est successivement limitée par le bois de Wérimont et le *Tiène des Maulins*. C'est dire qu'une fois engagés, les animaux qui auraient suivi le cours de la rivière à cet endroit se seraient trouvés pris

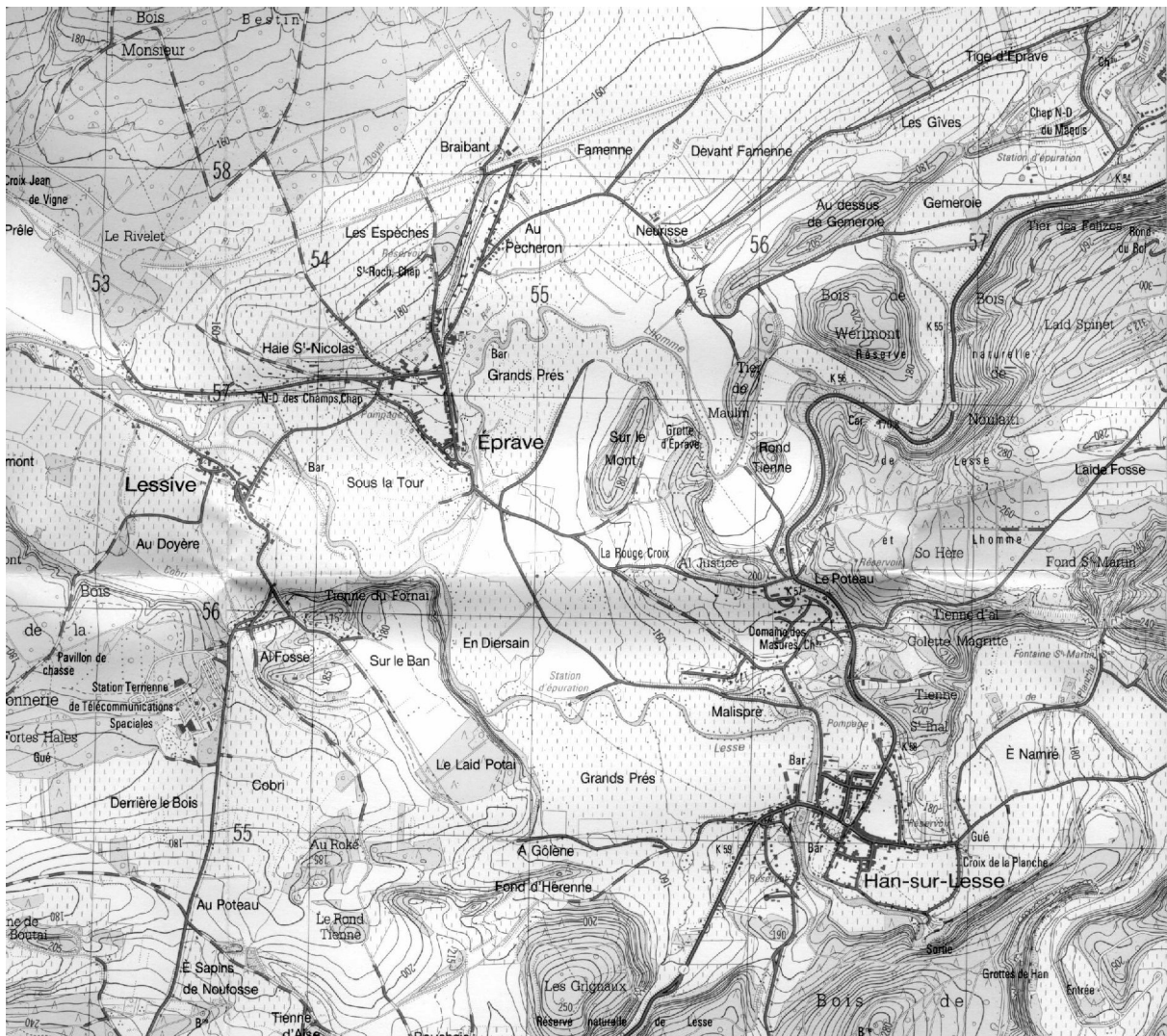


Fig 5 – Le Tière des Maulins dans son contexte géographique : carte au 25.000<sup>e</sup>, réduite.

dans un défilé, d'où ils seraient sortis d'autant moins facilement que la rivière forme une série de coudes fort étroits permettant d'acculer le gibier sans aucune difficulté. Il va sans dire que la quantité de restes d'animaux retrouvés dans le gisement justifie amplement cette interprétation en termes de valeur stratégique. On peut légitimement s'étonner de ce que les occupations de cette époque ne soient pas plus nombreuses : les chasseurs du Paléolithique ne seraient-ils pas venus plus souvent dans cette région du pays ?

#### Remerciements

C'est avec plaisir que je remercie Pierre Szapu qui accepte toujours de mettre son inventivité et ses

précieuses compétences au service de ce chantier : son aide en font un collaborateur à part entière. Il m'est aussi agréable de remercier Laurent Haesen et Christian Keffer qui ont assuré de main de maître les difficiles tâches de la logistique. Sans leur généreuse participation, la fouille ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est. Mon épouse, Marie-Christine, par son indéfectible soutien, apporte évidemment l'énergie indispensable à la continuation et à la réussite d'un travail qui ne peut qu'être lent et minutieux : qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Merci aussi aux étudiants en archéologie qui acceptent de m'accompagner dans mes interrogations. J'adresse enfin un souvenir ému à Jacky Desmedt, trop tôt disparu, qui a accepté de prendre en charge la réalisation de la porte métallique de la grotte. Il restera présent dans notre mémoire à tous.



### Bibliographie

BUISSON D. et al., 1993. « Cuillers ». In : Allain J. et al., *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique. Cahier VI. Éléments récepteurs*, Treignes, CEDARC : 133-144.

CAHEN D. & HAESAERTS P. (éd.), 1984. *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*. Bruxelles, Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : 280 p. (e. a. articles de J. de Heinzelin, J.-P. Caspar, M. Otte).

DELPORTE H., 1984. À propos du Blot : méthodologie et épistémologie de l'habitat au Paléolithique supérieur. In : Berke H., Hahn J. et Kind C.-J., *Structures d'habitat du Paléolithique supérieur en Europe*. Actes du colloque de Reisenburg/Günzburg, 8 - 14 mai 1983, Tübingen, Verlag Archaeologica Venatoria : 19-26 (Urgeschichtliche Materialhefte, n° 6).

FÉBLOT-AUGUSTINS J., 1997. *La circulation des matières premières au Paléolithique. Synthèse des données perspectives comportementales*, Liège, Université de Liège, 2 vol. (ERAUL n° 75).

GROENEN M., 2002. L'occupation paléolithique du Tiène des Maulins. In : *Actes du sixième Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et Lille Congrès de la Fédération des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. Congrès de Mons, 24-27 août 2000* : 37-53.

GROENEN M., 2004 (à paraître). Rochefort/Éprave : campagne de fouille 2002-2003 dans la grotte-abri du Tiène des Maulins. In : *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11.

GROENEN M., PEUCHOT R., ROELS D. & SZAPU P., 2002. Rochefort/Éprave : campagne de fouille 2001 dans la grotte-abri du Tiène des Maulins. In : *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10 : 234-237.

GROENEN M. & MARÉE B., 2000. La grotte-abri du Tiène des Maulins : premier bilan. *Notae Praehistoricae*, 20 : 61-72.

LÓPEZ BAYÓN I., OTTE M., LÉOTARD J.-M. & STRAUS L. G., 1997. L'occupation des grottes au Paléolithique supérieur. In : *Le Patrimoine archéologique de Wallonie*, Namur, Ministère de la Région wallonne : 123-126.

MILLER R., 2001. *Lithic Resource Management during the Belgian Early Upper Palaeolithic. Effects of Variable Raw Material Context on Lithic Economy*, Liège, Université de Liège : 220 p. (ERAUL, n° 91).

OTTE M., 1979. *Le Paléolithique supérieur ancien en Belgique*, Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire : 684 p.

Marc Groenen  
Université Libre de Bruxelles  
Service des Arts Premiers - Préhistoire  
50, Avenue F. D. Roosevelt  
BE - 1050 Bruxelles (Belgique)  
mgroenen@ulb.ac.be